



## Association de défense du LAVANCHER

Monsieur le Maire de Chamonix Mont-Blanc  
Conseiller régional  
Hôtel de Ville  
74400 Chamonix Mont Blanc

Le Lavancher, le 22 octobre 2012.

Monsieur le Maire,

Le Conseil d'Administration de notre Association s'est réuni hier soir pour préparer la réunion village de mercredi 24 octobre 2012.

Depuis le début de l'actuelle mandature, il nous faut noter l'organisation de réunions villages, ce qui représente un plus par rapport aux mandatures précédentes

Depuis 2008, des travaux d'amélioration de l'environnement ont été réalisés au Lavancher : réfection du revêtement de la chaussée sur une petite partie de la route, mise en place de barrière de sécurité en amont du premier virage ; couverture en bois des barrières de sécurité en aval du même virage, changement des lampadaires et augmentation de leur nombre en descendant du village, mise en place d'une bouche à incendie au sommet du village, raccordement du four banal en électricité, mise en place d'un mini bachal avec son raccordement en eau au four banal. Un moloch a été changé cet été ( Sitom). La mise en place saisonnière de toilettes démontables a été appréciée.

Vous nous avez annoncé, en juin 2012, le classement du Lavancher en AVAP et ceci sous deux mois. A ce jour, rien n'a été fait à la connaissance des habitants du village qui sont tous concernés à des titres divers. Or, la procédure est longue et se termine chez le Préfet de Haute Savoie après avoir été examinée par le Préfet de région qui doit valider la décision du Conseil Municipal.



## Association de défense du LAVANCHER

Cependant, il faut observer que, s'il n'y a pas d'élus dans un village, il ne se passe pas grand-chose au niveau de l'amélioration de l'environnement du dit village, contrairement à ce que nous pouvons constater dans d'autres villages où les élus sont présents ( Les Praz, les Bois....)

Il serait souhaitable que la prochaine équipe municipale compte, en son sein, un élu habitant au Lavancher.

Depuis la mort d'Armand Burnet, il n'y a plus de cantonnier au Lavancher. Il serait utile, de mai à octobre, d'avoir un cantonnier deux demi-journées par semaine.

Nous avons dressé une liste, qui ne se veut pas exhaustive, des travaux à réaliser au Lavancher. Cette liste se trouve en annexe et comporte des travaux qui ont été promis depuis plusieurs années.

Les Urgences, que nous vous demandons de prendre en considération extrêmement rapidement et dont certaines n'ont pas échappées à vos services sont les suivantes :

1/ Consolidation de la route avant et après le premier virage. Cela ne peut attendre l'hiver car la route a été mise en circulation, à ce jour, sur une voie.

2/ Chemin du Crozat (les 15 mètres avant l'unique lampadaire) : renforcement de la chaussée pour faire disparaître la 'gouille'.

3/ Mise en place de 2 tuyaux à incendie. En cas de forte chute de neige (comme l'hiver dernier), les pompiers pourraient ne pas être en mesure d'accéder au village. Une petite formation pourrait être faite sur le raccordement et le maniement de ces tuyaux pour deux ou trois bénévoles, habitant le village.

Nous sommes à la disposition de la Mairie et de ses services pour étudier tous les autres travaux et les délais pour les réaliser

Dans l'attente de vous rencontrer le 24 octobre je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

Dominique Gubler